AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BLP -4-9-67 687797

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU VAL DE LOIRE ANGERS
(MAINE & LOIRE, LOIRE ATLANTIQUE, SARTHE, ~~INDRE & LOIRE,~~ VENDEE, DEUX-SÈVRES, VIENNE) MAYENNE

~~Régi[illegible]~~ ANGERS
C. ~~C[illegible]~~

Tél. 88-30-34
88-06-15
~~Poste~~ 571

ABONNEMENT ANNUEL
~~15 F.~~ 25 F.

<u>RESULTATS DU CONCOURS DE DETECTION DES FOYERS PRIMAIRES DU MILDIOU DE LA VIGNE ET DE LA POMME DE TERRE</u>.

Les personnes dont les noms suivent recevront la prime qui leur a été attribuée:

<u>Mildiou de la vigne</u>.

<u>Maine-et-Loire</u>: MENARD René, Mont - FAYE D'ANJOU
BOULETREAU Claude - LE CHAMP SUR LAYON
TERRIEN Marcel - Le Bourg - BOUZILLE

<u>Loire Atlantique</u>: VIAUD Francis - La Févrie - MAISDON S/ SEVRE
GUILLET Jean - La Févrie - MAISDON S/ SEVRE

<u>Mildiou de la pomme de terre</u>.

<u>Maine-et-Loire</u>: FEUNTEUN, 28 bis route de Saumur, Sorges - les PONTS DE CE

<u>Mayenne</u>: PERRIER Georges - VILLAINES-la-JUHEL
PIVETTE Henri - La Petite Rabelière - CHATILLON S/ COLMONT

<u>AVERTISSEMENTS</u> -

<u>ARBRES FRUITIERS</u>

<u>CARPOCAPSE DES POIRES ET DES POMMES</u> -

<u>Dans les vergers des départements de Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Vendée, Vienne, Deux-Sèvres (sauf la région de la Gâtine)</u>, l'activité du Carpocapse s'est poursuivie et des pontes ont encore été déposées. L'efficacité assurée par le traitement conseillé dans la note du 17 Août n'est plus suffisante. En conséquence, il y a lieu d'effectuer un nouveau traitement dans le milieu de la semaine du 4 au 9 Septembre.

<u>Dans les vergers de la région de la Gâtine dans les Deux-Sèvres</u>, il est inutile d'intervenir à nouveau.

Dans les vergers de la Sarthe et de la Mayenne il est inutile d'intervenir pour le moment. Attendre de nouvelles informations de la Station.

<u>Respecter scrupuleusement la législation en vigueur concernant les délais d'emploi des insecticides</u>.

Sur les variétés tardives dont la récolte n'est pas imminente, il y aurait lieu de renouveler le traitement dirigé contre le Carpocapse partout où il a été conseillé, dans le cas où il serait totalement éliminé par des pluies abondantes dans les 10 jours

.../...

Imprimerie de la Station d'ANGERS - Directeur-gérant : L. BOUYX

qui suivraient son application, sans attendre de nouvelles informations de la Station.

TAVELURES - AFFECTIONS DE CONSERVATION - Dans les vergers des départements où un traitement dirigé contre le Carpocapse a été conseillé, il est préférable de profiter de cette application pour ajouter un fongicide à la bouillie.

INFORMATIONS -

MOUCHE MEDITERRANEENNE DES FRUITS - Il s'agit d'un insecte dont les larves s'attaquent aux pêches, aux poires, aux pommes, mais qui, dans nos régions, ne se manifeste que durant les étés chauds et secs. Ses dégâts sont d'ailleurs surtout localisés dans les vergers situés à la périphérie des villes.

Le début de l'attaque se traduit sur les fruits par une petite tache décolorée qui s'aggrandit, devient molle. Au-dessous et au niveau de cette tache, le fruit pourrit. Dans cette zone, on trouve les larves de la mouche qui sont de petits asticots blanchâtres.

Il est possible de combattre ce parasite par des traitements insecticides qui doivent être exécutés tous les 10 à 15 jours et qui doivent se prolonger jusqu'à la récolte si les conditions climatiques sont favorables à la Mouche, tout en respectant les délais légaux d'emploi. On peut se servir de l'un des produits suivants:

- Fenthion	: 50 grs	de matière	active	par Hl	d'eau	jusqu'à 15	jours	avant	la récolte
- Malathion	: 100 grs	"	"	"	"	7	"	"	"
- D.D.D.	: 175 grs	"	"	"	"	7	"	"	"
- Trichlorfon	: 100 grs	"	"	"	"	7	"	"	"
- D.D.T.	: 250 grs	"	"	"	"	15	"	"	"
- Methoxychlor	: 250 grs	"	"	"	"	7	"	"	"
- Diméthoate	: 30 grs	"	"	"	"	7	"	"	"
- Formothion	: 50 grs	"	"	"	"	7	"	"	"

En 1967, des mouches méditerranéennes ont été piégées dans la Vallée de la Loire. Par conséquent, des attaques risquent de se produire dans les vergers situés à proximité des villes. Il est donc conseillé dans ces vergers d'effectuer le traitement dirigé contre le Carpocapse avec un insecticide actif à la fois contre ce parasite et contre la Mouche.

PSYLLE DU POIRIER - Dans les vergers où la présence de ce parasite aura été repérée, profiter du traitement précédent pour combattre cet insecte.

POMMES DE TERRE

MILDIOU - Dans les cultures très tardives encore en végétation et où la présence du Mildiou a été observée, effectuer un défanage lorsque la tubérisation sera suffisante, pour limiter le développement du parasite sur les tubercules.

CULTURES LEGUMIERES

MILDIOU DE LA TOMATE - Effectuer un nouveau traitement dès réception de cette note.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux:
J. DIXMERAS.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles:
R. GEOFFRION - J. BOUCHET.

TIRAGE DU 1er Septembre 1967 - 3.040 exemplaires.